



Questions - Test de développement général (TDG)

Est-ce le TDG est une équivalence de 3e secondaire?

- Non. Le TDG est un examen qui permet de réduire les préalables demandés pour l'admission en formation professionnelle.

À la suite de mon examen, quel est le délai d'attente pour obtenir mon résultat?

- Le centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais envoie par la poste le verdict obtenu (succès ou échec), au plus tard dix (10) jours ouvrables après l'administration des épreuves.

Comment puis-je me préparer pour l'examen TDG?

- Le ministère de l'Éducation a retiré toute préparation. Il n'est donc pas possible d'obtenir de cahiers préparatoires.

Si j'échoue mon examen, est-ce qu'il y a une reprise possible?

- Il faut attendre un an pour reprendre l'examen. Par contre, une seule reprise à vie est possible.

Quelle est la note de passage?

- La note de passage est de 45%, soit 45 bonnes réponses sur 100 questions à choix multiples.

Quand puis-je faire l'examen TDG?

- Le calendrier est disponible dans l'onglet TDG.

Comment puis-je m'inscrire pour un examen TDG?

- Vous devez appeler au SARCA afin d'obtenir un rendez-vous avec la conseillère en formation scolaire.
- Vous devez apporter avec vous : - Carte d'assurance maladie ou permis de conduire valide ainsi que le certificat de naissance ou carte de résidence permanente ou citoyenneté canadienne.
- Des frais de 40\$ seront applicables pour les étudiants qui ne fréquentent pas nos centres.

J'ai 17 ans et j'aimerais faire le TDG pour suivre une formation professionnelle.

- L'âge minimal pour la passation du TDG est de 18 ans.